

Service social



Défis de société au Québec. Une recherche-témoignage sur notre époque

Raymond Hudon

Volume 45, Number 2, 1996

Droit et pratiques sociales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706729ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706729ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hudon, R. (1996). Défis de société au Québec. Une recherche-témoignage sur notre époque. *Service social*, 45(2), 129–156. <https://doi.org/10.7202/706729ar>

Tous droits réservés © Service social, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Défis de société au Québec Une recherche-témoignage sur notre époque

Raymond HUDON
Professeur
Département de science politique
Université Laval

Avertissement

Ce compte rendu ne respecte pas les règles habituelles. Tout d'abord, il en déborde énormément la taille habituelle, en raison de l'ampleur de l'« ouvrage » même. Par ailleurs, il ne se limite pas au simple « résumé », car la tâche se révélerait insurmontable dans un espace tout de même limité. Il s'articule plutôt largement au mode du commentaire, étant donné l'importance des problèmes relevés, de leur très grande actualité et de leur pertinence sociopolitique. Finalement, *Service social* apparaît une tribune de choix pour aborder l'immense réflexion menée par l'équipe dirigée principalement par Jacques Grand'Maison, précisément parce qu'une large partie de son lectorat comprend des intervenants et intervenantes du domaine social, généralement sensibles aux problèmes d'ordre communautaire.

On sait que la maison du voisin brûle, on sait où se trouve l'extincteur, on sait comment s'en servir (on a suivi un cours de premiers soins et visionné deux vidéos sur le sujet), mais on ne fait rien. On regarde les flammes en hochant la tête¹.

L'été 1994 allait s'achever dans un calme relatif. On ne sentait pas, comme en 1990, que l'ordre des inquiétudes des Québécois² risquait d'être bouleversé. Du moins, il n'y avait pas, comme c'était le cas quatre ans plus tôt, de frustrations engendrées par des revendications autochtones diffusées à la faveur d'actions largement médiatisées, ni de ferveur nationaliste momentanément stimulée par l'échec de l'Accord du lac Meech. Tout donnait plutôt l'impression d'une quiétude qui dissimulait bien imparfaitement une profonde désillusion. Même la campagne électorale provinciale ne semblait pouvoir fournir des objets renouvelés de débats ou des projets capables de soulever l'enthousiasme. Une majorité des électeurs souhaitait le changement et estimait opportun, pour ce faire, d'élire un nouveau gouvernement, mais ce résultat ne fut atteint que de justesse parce qu'une majorité de ces mêmes électeurs avait alors de sérieuses réserves à l'égard du projet de souveraineté prôné par le Parti québécois³. C'est plutôt un vif cri de désespoir qui allait secouer la torpeur d'une partie du Québec bien pensant.

Le 30 août, au moment d'une autre rentrée scolaire paisible et deux semaines avant un vote exprimé sans grande conviction, une étudiante qui n'avait pas encore tout à fait atteint ses 19 ans, Hélène Jutras, osait hurler que le Québec la tuait⁴! Deux mois plus tard, *Le Devoir* notait que cette jeune adulte s'était « mis à dos une bonne part de l'intelligentsia "baby-boomeuse" et souverainiste ». L'ampleur de la réaction étonna : « En fait, la dernière fois que [*Le Devoir*] a reçu autant de lettres de ses lecteurs, c'était pendant le débat entourant la loi 178 sur la langue d'affichage⁵ ». Les réactions n'avaient pas intimidé la jeune étudiante en droit qui, quatre semaines après sa première sortie, en remettait : « On a érigé au fil des ans un système très élaboré qui permet de toujours avoir quelqu'un d'autre que soi à blâmer en cas de pépin. Nous sommes tous de grands enfants gâtés. Même les plus lucides d'entre nous s'y laissent prendre⁶ ».

Quasi instantanément consacrée vedette, Hélène Jutras dérangerait par son impertinence. Elle choqua en dénonçant les transferts usuels de responsabilité, individuels ou collectifs. Un groupe encaissa plutôt mal le coup : les baby-boomers se virent à nouveau portés au pilori. L'épisode Jutras, dans toute sa

spécificité, ajoutait à un acte d'accusation dont certains éléments avaient déjà eu un écho assez important⁷ et auquel des chapitres additionnels allaient se greffer : les générations s'auto-déclarant abusées n'auront apparemment de cesse que le jour où « la » génération jugée coupable aura renoncé à la totalité des avantages⁸ tirés d'entreprises collectives lancées à une époque où les solidarités trouvaient les raisons d'être ou les axes d'ancrage les plus divers : pauvres-riches, jeunes-adultes, femmes-hommes, étudiants-travailleurs, etc.

Pour un moment, durant lequel la question nationale fut déclarée priorité absolue, on a pu croire à une accalmie. Parfois perçue chez les plus jeunes comme le projet de générations plus âgées, l'option souverainiste parvint apparemment à rallier une majorité de ces jeunes lors du référendum d'octobre 1995. Cependant, le rappel n'allait pas tarder. En réclamant « des choix politiques clairs, des actions concertées, orchestrées à partir d'une volonté partagée de s'attaquer vraiment aux problèmes des 15-30 ans⁹ », le président du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) reçut l'appui des jeunes du Parti québécois (PQ), du Parti libéral du Québec (PLQ) et de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Quand les divisions partisans sont ainsi transcendées, il s'avère vraisemblable que le Québec fait face à un sérieux défi des générations. C'est le titre même retenu par Jacques Grand'Maison et la très nombreuse équipe dont il fut le premier animateur pour coiffer le rapport synthèse de la vaste recherche-action menée dans six régions du diocèse de Saint-Jérôme depuis la fin des années 1980. Très précisément lancée pour tenir compte « d'une impuissance, d'un essoufflement des milieux socio-pastoraux de la région des Basses-Laurentides¹⁰ », cette recherche avait au départ une visée pastorale nettement prédominante : « Le premier rapport, *Le drame spirituel des adolescents*, fut donc "pastoral" de bout en bout, bien qu'il ait intégré des dimensions socioculturelles¹¹ ». Il y eut toutefois une évolution marquée dans les rapports subséquents : « la partie proprement pastorale [y] fut reportée à la fin. L'orientation fondamentale qui fut maintenue dans la facture d'ensemble fut la prise en compte à la fois des orientations socioculturelles et spirituelles des interviewés¹² ».

Les préoccupations pastorales de départ se retrouvent à nouveau au cœur même des cinquième (*Entre l'arbre et l'écorce*, à destinée proprement pastorale) et sixième (la synthèse) rapports, mais c'est après un long détour par la sociologie, qui

est venue mieux éclairer la destination d'origine. Non seulement une trace sociologique est-elle perceptible, mais la méthode mène à repenser la pastorale en fonction de la formation de « guides spirituels capables d'accompagner tant de cheminements actuels », non de définir ces cheminements à la place des gens, une pastorale qui accepte d'aller « d'abord sur le terrain des autres » plutôt que de contraindre ces autres à venir sur son terrain¹³. En prenant évidemment soin de transposer, des attitudes analogues sont sans doute souhaitables de la part des travailleurs sociaux professionnels et autres intervenants « sociaux ». Voilà qui déjà justifie d'aller, ici, au-delà du bref compte rendu classique pour présenter et commenter la série de rapports¹⁴ issus d'une recherche axée sur la pratique d'intervention auprès de personnes que l'on a pris trop aisément l'habitude de concevoir comme publics ou clientèles et dont on rapetisse trop souvent la qualité de sujets responsables.

De plus, l'efficacité de la pratique d'intervention ne saurait se mesurer à l'aune de considérations inspirées de façon plus ou moins lointaine par un esprit technocratique et orientées plus ou moins consciemment vers un effet de curatelle ou de déresponsabilisation ; elle repose avant tout sur une connaissance approfondie, fouillée et rigoureuse des cibles ou objets de l'intervention. En cela, les études de Grand'Maison et ses collaborateurs contribuent indiscutablement à une meilleure appréhension des problèmes, enjeux et angoisses dont le sujet québécois – acteur politique, acteur social, acteur individuel – est actuellement la vivante incarnation.

Il se révélerait franchement irréaliste de tenter un compte rendu fidèle du riche et complexe contenu des rapports de recherche examinés ici. En conséquence, les pages qui suivent sont consacrées à seulement quelques-unes des questions repérées et analysées par la cinquantaine de chercheurs qui ont méticuleusement enquêté dans le diocèse de Saint-Jérôme depuis 1988. À partir de l'idée que « le langage fait être, la parole crée l'identité¹⁵ », l'enquête fut principalement réalisée au moyen de récits de vie et de très nombreuses entrevues individuelles (122) et entrevues de groupe (39). Se trouvent ainsi rassemblés des témoignages souvent révélateurs d'incertitudes et d'angoisses, parfois empreints de lucidité, mais jamais totalement dénués de perspectives d'avenir et d'espoirs qui préviennent un décrochage total. Ces témoignages, généralement touchants, non dictés par la seule raison froide, peuvent être saisis à travers des extraits qui sont à l'occasion longuement reproduits, mais qui sont surtout

analysés et interprétés à la lumière de mises en contexte généralement pertinentes. Globalement, l'analyse a été organisée autour de l'axe générationnel qui, en cours d'enquête, s'est justement imposé aux chercheurs comme trame de fond des relations sociales dans le Québec de cette fin de siècle¹⁶. Évidemment, l'ensemble des problèmes et enjeux ne peut pas être réduit à cette dimension des relations intergénérationnelles, même qu'il s'avère prudent de remarquer « l'absence de conditions nécessaires à un véritable conflit politique entre les générations montantes et leurs aînés¹⁷ ». Néanmoins, les quelques autres questions examinées plus attentivement ci-après ne parviennent pas à totalement se dégager du conditionnement qui découle des différences entre les générations. Ainsi, en demeurant alerte à l'égard des déterminismes liés à l'âge, il faut bien noter que dans leur conception, leur perception ou leur actualisation, les rapports hommes-femmes, la vie politique et la vie en société, les rapports avec les institutions, le rapport à l'espace, les cheminelements spirituels portent la marque de différences perceptibles entre les générations.

DES TENSIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Personnellement, mon premier contact avec les travaux du groupe de Grand'Maison fut le troisième rapport, *Une génération bouc émissaire*¹⁸. Dans la foulée du rapport qui avait précédé, *Vers un nouveau conflit de générations*, les chercheurs avaient alors acquis la conviction de l'influence déterminante des tensions intergénérationnelles dans l'organisation et les évolutions récentes de la société québécoise. Ces tensions trouvent d'ailleurs assez couramment leur expression dans un discours axé simultanément sur la défense des baby-boomers, tout en empruntant au mode de la victimisation¹⁹, et sur la désignation de la source de ces tensions, les plus jeunes : « qu'ils soient d'obédience libérale, péquiste, adéquiste ou qu'ils se déclarent tout simplement désabusés (le cas de la majorité), les jeunes Québécois semblent en voie de se réunir sous une bannière commune, l'anti-baby-boomerisme, idéologie qui se réclame de la justice sociale tout en enfourchant les idéaux de la droite ultralibérale²⁰ ». Cette lecture soulève un certain nombre d'interrogations. Signalons, tout d'abord, que les gens de droite ne manifestent pas toujours beaucoup de sympathie pour cette jeunesse²¹. D'autres questions, plus fondamentales, se posent. Cette critique de la génération

des parents est-elle propre aux jeunes actuels ? Les positions idéologiques attribuées aux jeunes leur sont-elles exclusives ? Plus précisément encore, la critique dont les baby-boomers sont la cible vient-elle des seules générations les plus jeunes ? Des réponses viennent spontanément. Même si les conclusions ou interprétations n'entraînent pas toujours une adhésion inconditionnelle, les témoignages présentés par Grand'Maison et ses collaborateurs permettent d'étayer des intuitions et de confirmer des résultats d'autres recherches.

Le discours actuel des jeunes sur la génération de leurs parents n'est probablement pas si excessif ; même qu'il serait plutôt approprié de parler de modération et de retenue²². Les jeunes militants des années 1960, dont j'ai été, formulaient des remises en question beaucoup plus sévères ; il y avait opposition à l'autorité, contestation de l'ordre hérité, rejet de plusieurs valeurs reçues. Quel contraste que des jeunes se prennent aujourd'hui à déplorer la démission des adultes et à souhaiter un encadrement source de sécurité ! Comment ignorer la détresse qui marque cette observation adolescente, tirée des rapports du groupe de Grand'Maison : « Je n'ai personne au-dessus de moi et c'est ma plus grande souffrance » ? D'une part, on peut accepter d'interpréter avec ce même groupe les absences évoquées comme des « résistances de la génération de la rupture [les *baby-boomers*] qui, en remettant en cause tout le "transmis", a souvent perdu la trace du genre historique de la transmission qu'est la pratique initiatique²³ ». Le jugement est alors prononcé, tranchant, en termes saisissants : « On ne construit pas un peuple, une société adulte avec des "adolescents"²⁴. À force de tout critiquer, de tout rejeter – son passé, son histoire, sa tradition, sa culture, sa langue, ses symboles –, on finit par ne plus se sentir chez soi²⁵ ». D'autre part, il est aussi suggéré que le désarroi de la jeune fille de 15 ans qui, plus haut, nommait sa souffrance pourrait bien être « la mesure des conséquences anti-éducationnelles de la négation des différences de rôles, de sexes, de générations²⁶ ». La crise de la transmission, longuement analysée par l'équipe dirigée par Grand'Maison, se double ainsi d'une crise de l'altérité qui traduit une difficulté de reconnaître l'autre si ce n'est pour le ramener au moi-ego, duquel on ne parvient plus à se sortir, justement incapable d'aller vers l'autre : « Rarement on fait le lien entre le fameux narcissisme moderne, *Me, Myself and I*, et l'interdit de sortir de soi par la transmission à autre que soi²⁷ ».

L'enquête menée dans le diocèse de Saint-Jérôme signale bien que le procès des baby-boomers n'est pas instruit par les seuls plus jeunes. Il y a aussi leurs propres parents qui, sans faire consensus sur le reproche d'ingratitude ou de narcissisme parfois formulé à l'égard des baby-boomers, sont nombreux à ne pas très bien comprendre la désespérance qui domine ces derniers et les angoisses qui les tenaillent au plus profond d'eux-mêmes, désespérance et angoisses les menant aux thérapeutes en tous genres qui, eux, ne sont nullement en voie d'extinction²⁸ ou les faisant adeptes d'une série de démarches irrationnelles comme l'astrologie. En revanche, riches de leur expérience de la Crise et de la guerre, les aînés estiment pouvoir témoigner de la possibilité d'émerger de situations et conditions difficiles, et c'est justement sur cette base qu'ils jettent un pont vers leurs petits-enfants²⁹ qui puisent à cette sérénité des raisons de croire en un avenir meilleur. Certains de ces mêmes aînés estiment tout de même injuste que l'on dénonce trop aisément leurs conditions de retraite, leurs hivers floridiens, qui demeurent le fait d'une minorité³⁰ pas toujours réfractaire à recourir au discours des droits acquis (ou, plutôt, mérités) pour se justifier³¹.

Finalement, quelques baby-boomers eux-mêmes s'associent à la charge. Parfois, ils assaisonnent l'acte d'accusation d'un discours misérabiliste sur les jeunes³² qui, songeant à leur avenir, sont de fait poussés à un fatalisme « appris » ; c'est une façon comme une autre de tirer de l'insouciance une jeunesse plus encline à miser sur les lendemains encore nombreux, où peuvent être projetés les rêves les plus légitimes ! On comprend, par ailleurs, que la projection d'un avenir assombri accentue l'attrait du présent dont on tire rationnellement le maximum, avec la détermination farouche de faire sauter tout obstacle à la poursuite d'objectifs immédiats ou lointains. Il n'est pas suffisant de débusser le responsable de ses malheurs, il faut encore le dépouiller de ses moyens : de la protection syndicale qui limite censément l'accès à l'emploi à toute la gamme des protections sociales que les contraintes budgétaires risquent de fortement réduire pour les générations « montantes³³ ». Des solutions apparentées au libéralisme économique et au conservatisme politique sont alors conçues comme des conditions d'une plus grande équité ; en réalité, de curieux rapports d'égalité tendent à s'étendre – services réduits, emplois précaires, etc. –, les bénéfices étant peut-être réservés à « une minorité (appartenant à toutes les générations)³⁴ » ! Le reproche de l'absence de solidarité est ainsi commodément retourné aux premiers expéditeurs, les jeunes eux-mêmes.

Le défaitisme devant l'avenir trouve plus d'une prise : la progression fulgurante de l'endettement collectif, l'approfondissement constant de la crise des finances publiques dû particulièrement au vieillissement de la population dont les effets propres sont amplifiés par le recul de la fécondité³⁵, etc. Toutefois, quelques clichés usuels se révèlent pour le moins inexacts : il n'y a pas que les seules générations plus jeunes qui se portent vers des réorientations idéologiques et des repositionnements politiques. Pour reprendre une image qu'il faut attribuer à Annick Percheron, les jeunes sont souvent un « miroir grossissant de la société » ; en général, leurs positions ne s'opposent d'ailleurs pas radicalement à celles de leurs aînés³⁶, réduisant même l'effet de la tendance traditionnelle à un accroissement du conservatisme avec l'âge. En fin de compte, crise de la transmission ou pas, les valeurs des jeunes générations sont en bonne partie héritées... Une attitude que sembleraient justement avoir en commun les membres des diverses générations, c'est la méfiance qu'inspirent généralement les institutions qui *forment* le tissu officiel des sociétés historiques.

UNE MÉFIANCE À L'ÉGARD DES INSTITUTIONS

Dans la recherche menée par Grand'Maison et ses collaborateurs, l'Église occupe logiquement une place de choix. Les problèmes pastoraux qui ont motivé l'intervention coulent de deux sources principales. Au-delà et au travers des tensions intergénérationnelles qui caractérisent spécifiquement l'état actuel de la société québécoise, il faut signaler tout d'abord des changements culturels qui conditionnent autrement les attitudes et les pratiques des Québécois. Mais les problèmes des institutions comme l'Église ont aussi des sources endogènes : les institutions ne suivent pas toujours les transformations survenues en dehors de leur contrôle, parfois à leur insu. Pour le répéter, nos préoccupations sont prioritairement et plus largement de nature sociopolitique ; l'examen de la situation et de l'action de l'Église éclaire cependant de nombreux autres problèmes de société au Québec³⁷.

Il suffit d'un peu de perspicacité pour noter « une méfiance grandissante face à toutes les institutions et aux intervenants de tous ordres³⁸ ». Par contre, il ne faudrait pas s'égarer dans les interprétations de cette observation. Ainsi, au-delà du fait, qui

tient parfois à une simple affirmation déclaratoire « que de plus en plus de citoyens ne font confiance qu'en eux-mêmes³⁹ », il se révèle juste de parler « d'une ère de repli, à contre-courant d'une société pluraliste, démocratique, mise au défi d'un nouveau vivre ensemble avec des différences plus marquées et des choix collectifs douloureux, exigeants qui appellent de nouvelles solidarités⁴⁰ ». Parce que la politique mobilise moins facilement, les mouvements de solidarité paraissent, conséquemment, extrêmement fragilisés ; la pression politique se faisant moins forte, « les mieux nantis répugnent de plus en plus à participer aux régimes d'aide sociale⁴¹ ». Assez paradoxalement, toutefois, il y a une demande persistante de projets de société et de programmes politiques !

En réalité, la méfiance n'est pas synonyme d'un refus. Ainsi, il est largement admis et accepté qu'« aucune société n'est possible sans institution⁴² ». Les institutions ne sont plus, autant qu'elles l'ont été, lieux ni même objets de mobilisation, d'autant que les organisations qui avaient traditionnellement fonction de représentation sont elles-mêmes devenues sources de suspicion⁴³. Le problème de la mobilisation ne tient pas tellement à la rareté des organisations, comme on peut l'observer chez les jeunes⁴⁴. Il y a en fin de compte désaffection, et elle tient en bonne partie à la déception devant les « changements structurels et politiques [qui, sentit-on dès les années 1970] n'avaient pas tenu leurs promesses⁴⁵ ». Pourtant, il y a des initiatives que l'on pourrait espérer voir s'étendre « par contagion, mais aussi avec l'appui concret et l'assentiment des grandes institutions⁴⁶ ». À l'ère où le bonheur semble devoir se concevoir principalement en contenu matériel et se réaliser de façon immédiate, « ici et maintenant », en plus de s'actualiser dans un univers culturel marqué par le narcissisme, et alors que les institutions sont justement objets de profonde méfiance, ce souhait a toutes les chances de s'avérer plus théorique que réaliste. Par contre, s'adapter à la morosité ambiante équivaldrait à de la « paresse », tout au moins à une démission.

Les auteurs du *Défi des générations* offrent deux clés importantes pour la compréhension des difficultés qu'éprouve la société québécoise. Tout n'est pas immobile ; bien plutôt, « tout bouge et dans toutes les directions. Si un principe unificateur existe, il est à trouver ou à retrouver car la société québécoise sollicite un nouveau lieu central. Peut-être ne sera-t-il plus *métasocial* mais beaucoup plus qu'un projet, une joute ou un

simple défi ; il constituera un enjeu majeur ou il ne sera pas⁴⁷ ». En même temps, et au niveau même des pratiques, le défi le plus important est « de réinventer des médiations communautaires. Entre les individus et les grosses structures, il n'y a plus d'étoffes sociales. Les groupes sont de plus en plus éphémères et restreints. On ne "clique" qu'avec un nombre restreint de personnes⁴⁸ ». Devant ces conditions, la tentation guette de déplorer la mort du catholicisme unificateur et le dépérissement du filet institutionnel de l'Église.

Il est sans doute juste de souligner que le rejet du catholicisme, plus généralement du religieux, ne va pas aussi loin que le voudrait l'entendement commun : « Il y a dans la modernité un religieux honteux qui se masque, un christianisme honteux qui se cache et qui refait surface, même à travers le refus et l'opposition⁴⁹. » Au Québec, le détachement du catholicisme et de ses préceptes moraux ne s'est accompli que progressivement, comme en rend compte l'évolution de la pratique abortive⁵⁰. Par-delà ces persistances d'une religion diffuse et avant même la moindre allusion aux exclusions et aux rigidités dogmatiques des courants qui portent le moralisme étroit de la rectitude politique, il convient peut-être de noter avec Grand'Maison un « intérêt spirituel [qui] n'a fait que croître » depuis le début des années 1980⁵¹. Il ne s'ensuit pas pour autant un regain du religieux institué, une renaissance de l'institution ecclésiale⁵² ; l'emporte effectivement le « rejet de l'Église et plus largement de l'héritage religieux chrétien ou de toute religion instituée souvent jugée [*sic*] comme des facteurs de division ou de fanatisme, ou encore d'aliénation de soi⁵³ ». Les difficultés de relance de l'Église tiennent à plusieurs raisons. Tout d'abord, l'Église triomphante n'a pas laissé que de bons souvenirs : « La mémoire [est] encore vivante d'une religion de sacrifices dans une économie d'austérité qui a marqué la grande partie de notre histoire⁵⁴. » Cette trace du passé conduit peut-être déjà au retrait de ceux qu'on appelle les « chrétiens sociologiques⁵⁵ » ; il semble par ailleurs bien improbable que « les générations montantes vont se préoccuper de la survie de l'Église, alors qu'elles sont de plus en plus ternaillées par d'énormes problèmes humains de leur propre survie⁵⁶ ». De plus, l'urgence est proprement organisationnelle : « l'effondrement des bases cléricales risque de mobiliser l'attention au cours des prochaines années⁵⁷ ». En somme, malgré que plusieurs éléments convergent pour convier l'Église à un rôle décisif, celle-ci ressemble de plus en plus à « une Église d'une seule génération en train de s'éteindre⁵⁸ ».

Pour entretenir l'espoir, on pourrait toujours se « rappeler que les moments les plus féconds de l'histoire de l'Église ont été ceux où elle se conjugait au pluriel en laissant jouer l'altérité, les différences en son propre sein⁵⁹ ». Peu de facteurs, cependant, alimentent l'optimisme⁶⁰. Seule consolation, très mince : la situation serait commune à plusieurs organisations⁶¹. L'expérience historique offre cependant quelques leçons dans lesquelles se sont peut-être trop timidement engagés les animateurs de la recherche qui a donné *Le défi des générations*. Dans cet esprit, il est opportun de rappeler que l'édification du Québec moderne est en partie due à « [d]es laïcs de l'Action catholique et des universités ainsi que des religieux de communautés progressistes [qui] ont joué des rôles prépondérants dans les profonds changements qui bouleversèrent la société québécoise⁶² ».

Il est évidemment impensable de retrouver les conditions exactes qui ont permis l'action catholique militante et l'intervention d'universitaires sensibles à l'importance d'accompagner les forces vives du Québec de l'après-Crise et, surtout, de l'après-guerre. D'ailleurs, ces interventions, même hypothétiquement reproductibles, n'auraient vraisemblablement plus le même écho. Tout d'abord, en dépit du recours plus ou moins simulé à leur expertise présumée pour définir des politiques d'allure technocratique ou pour les y associer, les intellectuels et universitaires ont perdu la cote : « Il y a, au Québec, une tradition de suspicion à l'égard de la vie intellectuelle ; cette propension est aujourd'hui accentuée par tout un courant faussement psychologisant de référence quasi exclusive à l'expérience qui confine, plus souvent qu'autrement, aux bonnes intentions, généreuses certes mais dénuées de sens critique et de moyens⁶³ ». En somme, certains « conseillers » se rassurent sans doute en présumant de leur influence dans les cercles d'initiés ou de professionnels de la politique, mais leur leadership auprès de l'ensemble de la population s'est considérablement affaibli à la suite de la faillite de plusieurs de leurs promesses de lendemains édeniques.

Par ailleurs, l'Église et plusieurs communautés religieuses connaissent un état de quasi-délabrement⁶⁴ ; il n'est donc pas permis d'entrevoir un grand potentiel mobilisateur de leur côté. Quant à l'Action catholique, elle ne soulève généralement pas le plus grand enthousiasme. Par contre, cette expérience historique a comporté des façons de faire qui pourraient inspirer la recherche de démarches pertinentes à notre époque. L'Action catholique est couramment apparentée à l'Église. Il faut toutefois signaler qu'elle ne fut pas toujours soutenue avec enthousiasme par la

hiérarchie ; du moins échappa-t-elle à son contrôle absolu. Il y eut même plutôt résistance⁶⁵, parce que ces mouvements étaient perçus comme une menace à l'autorité en incitant, entre autres, à une pensée et à une action responsables... et autonomes. Le plus souvent, quand même, les militants bénéficièrent d'une tolérance opportune ; ils en profitèrent pour monter des interventions efficaces dont les résultats se révélèrent parfois assez impressionnants. J'évoquerai les cas que je connais le mieux pour y avoir été actif avec des compagnons de collège : le développement fulgurant du syndicalisme étudiant qui culmina dans la fondation de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) ; la multiplication des journaux étudiants qui fit de la Presse étudiante nationale (PEN) un porte-parole privilégié des jeunes ; l'apparition de nombreux clubs politiques. Le plus remarquable dans ces diverses actions, en plus d'avoir figure de symboles de l'effervescence de la période de la Révolution tranquille, c'est qu'elles coïncidèrent – coïncidence trop forte pour être fortuite ! – avec les programmes d'action annuels de la JEC. Les retombées de l'Action catholique ne s'arrêtèrent donc pas à l'action immédiate du « mouvement » (comme nous disions). École de formation⁶⁶ de la responsabilité et du jugement⁶⁷, l'Action catholique suscita indirectement plusieurs autres « vocations » de leaders qui firent leurs premières armes dans des organisations apparues dans son sillage.

L'alliance de raison entre la hiérarchie et l'Action catholique a tenu la route un temps⁶⁸ ; elle allait toutefois s'écraser sur l'écueil de démarches qui, ne suivant pas seulement des développements parallèles, devaient bientôt se révéler incompatibles. Actualisant bien avant la lettre une des principales conclusions-recommandations – « Une pastorale à refaire à même le monde » – de l'équipe responsable de la recherche-action menée dans le diocèse de Saint-Jérôme, l'Action catholique devait se buter à l'Église-institution. Celle-ci, insuffisamment sensible aux transformations radicales que connaissait la société québécoise⁶⁹, perçut plus une menace à la tradition qu'une chance de renouvellement. Ce fut, à la fin des années 1960, la crise dite des mouvements d'Action catholique qui, animés d'une volonté de changement frisant parfois la rébellion, amenèrent l'épiscopat québécois à couper radicalement les vivres⁷⁰ ; la commission Dumont fut mise sur pied. Le regain insufflé par Vatican II n'allait pas suffire pour contrer le dépérissement accéléré des positions hégémoniques traditionnelles de l'Église québécoise.

UN REDRESSEMENT À RÉACTUALISER

La proposition de repenser l'intervention pastorale en fonction des conditions actuelles de la société québécoise sent la reprise. Les orientations proposées par la commission Dumont traduisaient précisément le même esprit⁷¹. Force est de constater que le redressement proposé ne s'actualisa que partiellement et, surtout, que les résultats escomptés ne furent pas tout à fait atteints. Pourtant, il y a un peu plus de vingt ans, l'Église possédait apparemment plus de moyens; en revanche, les tensions se révélaient peut-être plus graves.

La volonté d'émancipation n'animait pas les seuls membres de l'Action catholique. Le monde de l'éducation, enseignants comme étudiants, était en pleine ébullition. Plus largement, les organisations syndicales n'avaient encore que partiellement exploré les plages de liberté ouvertes dans l'après-duplessisme. L'État connaissait une croissance fulgurante, en partie pour prendre la relève de l'Église amenée à céder du terrain devant le puissant courant de laïcisation qui allait, à terme, transformer l'ensemble des réseaux institutionnels dans les domaines des services sociaux, de la santé et de l'éducation. Finalement, pour ajouter à cette liste incomplète, les organisations de femmes allaient se multiplier ou, dans nombre de cas, se réorienter radicalement. La prise de parole des femmes, pour reprendre l'expression en vogue, traduisait souvent une réaction à l'action passée de l'Église, réaction qui continue d'ailleurs de s'exprimer ouvertement⁷², dans des tonalités différentes selon les générations.

Chez les aînées, ce sont souvent de vieilles histoires, mais celles-ci « sont encore présentes comme des plaies vives chez certains, chez certaines en particulier, et c'est à partir de cela qu'elles ont pris leurs distances⁷³ ». Selon les témoignages recueillis dans le diocèse de Saint-Jérôme, la rupture vient d'une oppression passée, nommée assez souvent avec précision: « Plusieurs aînées parmi les plus instruites ont rompu avec la foi chrétienne, sur un fond d'agressivité, du fait de la morale sexuelle de l'époque dont elles ont fait les frais⁷⁴ ». Dans un texte publié en 1974, Nicole Laurin-Frenette n'identifiait pas autrement les cibles mêmes de l'action des femmes: « L'action révolutionnaire privilégiée est celle qui s'attaque aux bases du système patriarcal: la suprématie masculine dans les rapports sexuels et dans les relations qui en dérivent⁷⁵ ». La libération des

mœurs avait une signification particulière pour les femmes du Québec⁷⁶, et elle affectait directement leur rapport à l'Église. Chez les filles de ces aînées, qui n'ont peut-être pas subi l'oppression de façon aussi immédiate, il se manifeste une attitude semblablement critique à l'égard des positions de l'Église : « ...on ne sera guère étonné [...] que [la] génération qui a fait la révolution culturelle, surtout au plan des mœurs et des rapports sociaux, soit rebutée par le discours moral du catholicisme, et par sa position à l'égard des femmes⁷⁷ ». En fin de compte, on fait grief à l'Église de ne pas tenir compte du mouvement d'émancipation des femmes et de ne pas reconnaître adéquatement leur revendication d'égalité. Malgré des divergences visibles touchant les formes de l'action et la teneur des discours, la révolution des femmes « crée maintenant des rapprochements entre adultes et jeunes qui partagent relativement les mêmes idées à ce sujet⁷⁸ ». Ces observations atténuent quelque peu l'état de crise diagnostiqué par l'équipe constituée autour de Grand'Maison. Réelle, la crise de la transmission n'empêche pas une identification, même une adhésion, à des valeurs communes ; les valeurs sont aussi héritées et les opinions (in)formées par des canaux puissants dont le caractère impersonnel se révèle par ailleurs une source d'importants problèmes.

Au cours du dernier quart de siècle, est-il posé dans *Le défi des générations*, l'Église s'est sécularisée, laïcisée et féminisée, au point de donner parfois à croire que « pratiquement tout un peuple a transformé, à jamais, le système de pensée religieuse qui prévalait dans une institution aussi forte et puissante que l'Église catholique⁷⁹ ». Dans l'esprit de plusieurs, la Révolution tranquille constitue « une frontière très nette⁸⁰ ». À tout le moins la coïncidence de cette révolution sociopolitique et de Vatican II a-t-elle laissé « le souvenir d'une effervescence extraordinaire⁸¹ ». En bout de course, la désertion n'en fut pas moins importante ; pire, l'amertume semble toujours vivante⁸², au point de poser la question de l'avenir de l'institution. La rupture fut plus accentuée du côté des femmes : « Comme si on n'acceptait plus de se faire dicter sa vie par d'autres, comme si on prenait le risque maintenant de vivre tout simplement⁸³ ». Thérèse Casgrain écrivait bien en 1971 : « Je crois que les démonstrations et les contestations que nous vivons aujourd'hui sont reliées à cette soumission obligatoire des décennies précédentes⁸⁴ ». L'affirmation des femmes fut cependant accélérée par des interventions de moins en moins tolérables, mais peut-être pas

suffisamment traitées par les animateurs de la recherche-action qui est l'objet de mon propos.

L'Église d'ici n'était pas parfaitement en contrôle de la situation. Dans les conditions qui viennent d'être décrites, la publication, le 25 juillet 1968, de l'encyclique *Humanae Vitae* sur la régulation des naissances prit figure d'affront. Des femmes réagirent publiquement, d'autres plus nombreuses prirent le parti de ne plus soumettre leur vie aux positions morales de l'Église romaine. Celle d'ici connut un sérieux malaise. Sur le coup, des membres du clergé se déclarèrent incapables de continuer à défendre ces positions auprès des femmes⁸⁵. De son côté, l'épiscopat jugea approprié de faire savoir, deux mois plus tard, que « [l']unité de l'Église ne consiste pas dans une simple conformité sur tous les points⁸⁶ ». Le mouvement des femmes québécoises recevait ainsi l'injection d'un puissant stimulant; il verrait aussi s'accroître des caractéristiques qui impriment au féminisme québécois sa couleur locale.

Le radicalisme du mouvement des femmes québécoises s'est manifesté dans des discours à destinations diverses. Dans la sphère proprement politique, il s'est cependant fait relativement discret, peut-être parce que ce n'est pas à ce niveau institutionnel que les oppositions hommes-femmes se révèlent les plus poussées. Au terme d'une étude publiée assez récemment, Manon Tremblay et Réjean Pelletier étaient ainsi amenés à « nuancer [leurs] idées de départ » sur l'expérience politique respective des femmes et des hommes⁸⁷. Il y a 25 ans, cependant, il fallait bien noter le « statut légal inférieur de la Québécoise par rapport à celui de ses consœurs des autres provinces⁸⁸ », ses effets étant spécialement accentués dans la sphère privée. Bien sûr, les femmes du Québec ne furent pas l'objet de la plus grande considération dans la sphère publique; comme ailleurs, elles ont été frappées d'exclusion, et ce n'est pas qu'au Québec qu'elles furent refoulées et confinées à la sphère du privé. Toutefois, l'oppression exercée dans cette dernière sphère a sans doute été ressentie à un degré peu égalé ailleurs, de sorte que le mouvement d'émancipation y a trouvé une source privilégiée de justifications⁸⁹. Cette spécificité, est-on porté à poser, tient à la place et au rôle de l'Église dans la société québécoise.

L'Église a joué un rôle politique important au Québec; elle a défendu avec la dernière énergie quelques-unes de ses prérogatives dans des domaines comme celui de l'éducation. Néanmoins, il serait inexact de dire que ce pouvoir a été exercé avec

la complicité de la population, comme ce fut le cas en Pologne où le catholicisme a aussi joué un rôle extrêmement important. Des différences doivent tout de même être signalées. L'Église polonaise traverse actuellement une crise sérieuse. Les lieux du culte affichent encore une fréquentation importante, en dépit du départ de nombreuses personnes qui y avaient opportunément trouvé, durant un bon bout de temps, un refuge politique. En vivant les mois de mai et juin en Pologne, on ne passe pas à côté du caractère social et convivial des rassemblements autour de la Première Communion et de la Fête-Dieu (comme c'était le cas dans le Québec d'une époque pas si lointaine). Il n'empêche, par contre, que l'autorité de l'épiscopat et du clergé de ce pays a été sérieusement ébranlée quand, après 1989, on chercha à l'imposer jusque dans la vie intime et la morale personnelle à l'occasion des débats politiques sur l'avortement et le divorce⁹⁰. Avant la chute du régime communiste, les Polonaises (et Polonais) et l'Église collaboraient étroitement autour d'objectifs communs, de sorte que cette dernière n'avait pas à s'immiscer dans la sphère du privé pour exercer son ascendant. Au Québec, comme le font ressortir des témoignages cités plus haut dans ce texte, ce ne fut pas exactement la situation. En conséquence, quand les femmes ont voulu prendre le contrôle de leur vie privée et gagner leur autonomie, elles ont été amenées à contester plus radicalement l'Église dans son ensemble. Et cela ne fut pas sans effet non plus sur l'organisation de leur vie privée et les relations qui l'avaient jusque-là caractérisée... On comprend, en fin de compte, que les aveux du pape, à l'été 1995, touchant « la responsabilité objective de nombreux fils de l'Église » dans les obstacles historiquement créés aux femmes⁹¹, aient été reçus comme une réparation bien insuffisante⁹².

UNE NOUVELLE RÉVOLUTION TRANQUILLE ?

Les réflexions qui précèdent se rapportent finalement à des tourments importants de l'histoire récente du Québec. La tendance dominante a longtemps été d'articuler l'ensemble de ceux-ci à l'idée de la Révolution tranquille qui serait apparue magiquement à un moment précis, 1960. Le slogan électoral du Parti libéral – « C'est l'temps qu'ça change » – avait probablement réduit la vigilance qui, au cours des dernières années, a conduit à un peu plus de prudence et à des visions plus nuancées ; on admet que les virages de l'importance de celui qu'a connu le

Québec ne peuvent être condensés en un moment trop restreint. La gestation de la Révolution tranquille se produisit à l'époque dite de la Grande Noirceur⁹³. Dès l'ère duplessiste, en effet, l'État parvenait à s'affirmer par rapport à l'Église, parfois ouvertement contre la hiérarchie; à terme, ce renversement progressif signifiait la mise en place d'un réseau institutionnel qui, sécularisé, devait mieux répondre aux exigences d'une société industrialisée dont la modernisation était réclamée d'urgence. Ce mouvement se cristallisa autour de l'élection d'un gouvernement libéral, en juin 1960, et malgré la sécularisation partielle ou officielle d'un certain nombre d'organisations comme les syndicats, l'Église réussit quand même à préserver quelques positions dans des secteurs comme celui de l'éducation⁹⁴. Cependant, l'insistance sur le rattrapage que représentait la Révolution tranquille a partiellement occulté le décalage entraîné par ses développements institutionnels, alors que les mentalités et les systèmes de pensée n'avaient pas achevé subitement leur « conversion ». Avec le recul, il semble bien que 1968 ait constitué une année charnière sur ce plan.

Les événements survenus en 1968 recourent étrangement les sujets abordés ici. A déjà été identifié explicitement l'effet de choc qu'avait eu la divulgation de l'encyclique *Humanae Vitae*, tant auprès des femmes qu'au sein de l'Église d'ici. Nous avons alors fait le rapprochement entre, d'une part, les orientations proposées par la commission Dumont qui, créée en réaction immédiate à la crise de l'Action catholique, n'avait pas manqué de signaler plus généralement les problèmes pastoraux de l'Église d'alors et, d'autre part, les conclusions de la recherche-action menée par les chercheurs réunis autour de Jacques Grand'Maison. Il est aussi frappant de se rappeler le mouvement de suspicion qui allait ébranler, jusqu'à leur démantèlement, plusieurs organisations soupçonnées, consécutivement à leur institutionnalisation, de se laisser récupérer. Écopèrent spécialement les organisations étudiantes et de jeunesse; il fallait éviter que l'esprit de la contestation étudiante tourne à la négociation opportuniste, à une collaboration inspirée des intérêts des organisations. Les tensions intergénérationnelles n'étaient alors aucunement dissimulées. Il y avait cependant un large consensus sur les promesses de l'avenir; les discussions ou divergences portaient sur la façon d'aménager cet avenir, et sur l'immédiat. Il y avait aussi un large consensus au sujet de l'acteur qui, instrumentalement, assurerait la mise en œuvre des programmes politiques pertinents. C'est précisément à partir de ce point que

s'achève le parallèle entre la situation actuelle et celle qui prévalait à la fin des années 1960. L'État traverse une crise budgétaire qui ne permet plus la prise en charge d'objectifs collectifs qui supposeraient un apport de fonds publics.

Alors qu'il avait assuré la relève, tout en poussant le développement, dans l'offre de services sociaux, de santé et d'éducation jusque-là organisés principalement par l'Église, l'État-providence est de fait contraint d'afficher ses limites. Prenons acte simplement, sans cynisme, de la situation⁹⁵. Est-il envisageable de s'engager sur des voies nouvelles ? Les discours à la mode réclament une place pour les interventions bénévoles. Admettons que cette option soit retenue et estimée réaliste. N'empêche qu'elle ramène, sous certains aspects, aux conditions qui prévalaient avant la construction de l'État québécois de la Révolution tranquille. Deux questions se posent alors, incontournables. Qui assurera ces interventions bénévoles ? Quels réseaux institutionnels leur serviront de support ?

À une époque qu'on dit si fortement imprégnée d'individualisme, il n'est pas aisé d'imaginer que se répande très largement l'intervention axée sur le bénévolat. Pourtant, dans l'optique intergénérationnelle privilégiée par l'équipe de Grand'Maison, des disponibilités sont repérées. Tout d'abord, les femmes, dans la foulée des rôles qu'elles ont traditionnellement joués dans les relations entre les générations : « Il semble que ce soit le cas dans la plupart des pays occidentaux où ce sont elles qui assument en majeure partie le soin des enfants, des petits-enfants, des parents et des grands-parents ; ce sont elles aussi surtout qui s'activent dans le bénévolat et les réseaux d'aide informels⁹⁶ ». S'arrêter ici trahirait des relents de conservatisme nostalgique. Il y a aussi des baby-boomers qui, en dépit de tous les reproches qui leur sont destinés, sentent bien le besoin de changements de perspectives et se montrent « très réceptifs » à l'idée de nouvelles solidarités⁹⁷ ; seraient-ils en train de réaliser que les difficultés de société actuelles n'épargnent plus personne, y compris des individus qui, il n'y a pas encore si longtemps, paraissaient intouchables (cadres, professionnels, etc.) ? Finalement, il y a les aînés qui « se dessinent comme étant en quelque sorte la clef de voûte des nouvelles solidarités de générations, dans une perspective de co-éducation bien entendu. La plupart disposent de temps, d'expertise, de maturité, de richesses sociales, culturelles et spirituelles à satiété⁹⁸ ». Le vieillissement ne serait pas qu'un fardeau ! Et surtout, peut-être, la situation

montre la pertinence d'une gérontologie centrée sur l'engagement et l'activité au moins autant que sur le loisir et les soins.

Les interventions conçues dans une perspective inter-générationnelle pourraient éclairer de manière plus générale les stratégies de redressement qui s'imposent plus largement pour mobiliser les populations au profit de projets sociaux et politiques. L'actualisation de ces plans suppose cependant des conditions, dont la moindre n'est pas un réseau institutionnel permettant d'orienter les volontés et de canaliser les actions. Il semble clair que l'Église ne se révèle pas un lieu privilégié pour ce faire ; trop de litiges subsistent. En revanche, le recours au réseau organisationnel qui gravite autour de l'Église ne constituerait pas une démarche vide de sens⁹⁹. Quant aux moyens offerts par l'État, ils tendent toujours à se raréfier, non seulement au niveau de l'offre directe de services, mais aussi sur le plan de l'appui à l'action de groupes organisés ou organismes communautaires dont ce même État avait parfois appuyé et même provoqué la naissance. La rationalisation des budgets gouvernementaux affecte jusqu'à la représentation des intérêts et l'organisation des revendications définies par les besoins identifiés ; le dernier budget fédéral pousse assez loin cette logique en privant plusieurs groupes du financement qui leur était devenu acquis et pratiquement essentiel et en mettant fin aux activités de conseils dont l'existence, dans des cas, découlait directement d'études ou enquêtes gouvernementales.

Pourtant, c'est du côté de ces organisations que pourra vraisemblablement surgir la dynamique attendue¹⁰⁰. Il sera dès lors exigé que des protections rigides soient assouplies, non pour mettre en cause toutes les protections contre l'arbitraire gagnées au prix de luttes contre des abus devenus intolérables, mais pour laisser se réaliser des actions qui s'imposent devant les défis de société posés, quelquefois brutalement, par les conditions économiques et politiques récentes. Il est devenu impossible de se dérober aux angoisses et crises personnelles causées autant par l'incertitude et l'insécurité que par les privations réelles. Les plus jeunes ne sont pas seuls à écoper, mais les taux galopants de suicide qu'ils affichent ne doivent plus servir les seuls amateurs de statistiques et alimenter les seuls discoureurs...

En dernière analyse, le succès pourrait dépendre d'une volonté comparable à celle qui avait animé les acteurs clés de la Révolution tranquille, c'est-à-dire la volonté de modifier radicalement les façons de faire. Le renouvellement de la direction

politique québécoise au début de 1996 semblait puiser à cet esprit. Il conviendra néanmoins de se rappeler que l'émancipation à l'égard de la tradition ne devrait peut-être pas entraîner une mise au rancart totale de tous les savoir-faire hérités du passé, pour regretter après coup leur utilité d'antan. Autrement dit, une nouvelle révolution tranquille s'impose peut-être, sans reproduire les égarements qui ont conduit à la crise de la transmission si pertinemment identifiée et discutée par les membres de l'équipe réunie autour de Jacques Grand'Maison.

Pour revenir à la citation qui ouvre ce texte, reconnaissons qu'il y a actuellement une apparence d'immobilisme. Ces derniers temps, si les hochements de tête traduisent peut-être une certaine impuissance à concevoir des moyens précis d'intervention, la conscience est néanmoins désormais affirmée de la nécessité d'agir et la connaissance est acquise de quelques erreurs à ne pas répéter. Des choix sont possibles; la visible pénurie de ressources matérielles, surtout financières, n'éteint pas complètement la formidable énergie dégagée par les actions et interventions dont sont responsables une multitude de groupes qui se réclament d'une préoccupation communautaire. Deux conditions devraient toutefois faire fonction de critères pour guider les choix, à savoir: une hiérarchisation des problèmes et besoins à satisfaire, de même qu'une clairvoyance permettant de détecter sous le masque du communautaire la défense d'intérêts particuliers. Néanmoins, ces efforts de lucidité ne devraient pas déloger la tolérance et la reconnaissance de la nature plurielle des sociétés comme critères importants d'évaluation des situations. À tout prendre, les solutions durables, tout au moins pertinentes, ont probablement de meilleures chances de surgir du côté de l'action sociale que de celui de la raison technocratique.

Notes

1. Richard Martineau, « Je sais tout, mais je ne ferai rien », *Voir Québec*, vol. 4, n° 22, 10-16 août 1995, p. 9.
2. La *Revue Notre-Dame (RND)* ne publiait-elle pas, en janvier 1995, un dossier dont Louis Balthazar était le responsable : « Le Québec, société inquiète » (p. 1-13) ?
3. Pour une discussion sommaire de l'ambivalence des Québécois, on peut consulter Raymond Hudon, « Quebec : Elusive Subject, Unpredictable Future », dans Hugh G. Thorburn (dir.), *Party Politics in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall Canada, 7^e édition, 1996, p. 396-416.
4. Sa volonté de quitter le Québec, « qui se dessèche peu à peu, se vide de son sang », fut affirmée et expliquée dans un texte (« Y a-t-il un avenir pour les jeunes au Québec ? Le Québec me tue ») publié par *Le Devoir*, 30 août 1994, p. A7.
5. Stéphane Baillargeon, « Le mouton noir. Hélène Jutras, 19 ans, celle que le Québec tue », *Le Devoir*, 30 octobre 1994, p. A1 et A14.
6. Hélène Jutras, « Oui, le Québec me tue », *Le Devoir*, 27 septembre 1994, p. A9.
7. Faut-il rappeler le succès rencontré et l'émoi causé par le livre de François Ricard (*La génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Boréal, 1992) ?
8. Au début de l'été 1995, la génération des 40-60 ans était incriminée précisément de s'être « emparée du fruit du labeur des deux autres [générations : les 60-80 ans et les 20-40 ans], lesquelles, incidemment, sont constituées de leurs propres parents et enfants ». Richard Bergeron, « Les générations de la dette », *Le Devoir*, 30 juin 1995, p. A11 (« 1. Faire payer ceux qui l'ont contractée et en ont profité » : source de la citation qui précède) ; 1^{er}-2 juillet 1995, p. A7 (« 2. Qui travaillera durant les 20 prochaines années ? »).
9. Tel que cité par Michel Laliberté, « Pour une "véritable" politique à propos des jeunes », *Le Devoir*, 27-28 janvier 1996, p. A3.
10. Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre, « Méthodologie et pédagogie », p. 453. Pour la majorité des renvois ayant pour lien *Le défi des générations*, la forme retenue est celle qui précède (auteur, titre du chapitre, page), dans le but de simplement alléger la présentation.
11. *Idem*.
12. *Le défi des générations*, loc. cit.
13. *Le défi des générations*, « Enjeux et défis majeurs », p. 452.
14. Après tout, ces rapports font plus de 2000 pages !
15. Jean-Marc Gauthier, « Le récit comme mode de recherche, de formation et d'action », p. 421.
16. Reprenons intégralement les termes de Solange Lefebvre (« Générations et tournants d'âge », p. 99-100) : « Notre recherche met en jeu l'âge, les générations et la transmission. Les rapports de sexes et les classes sociales ont un impact important sur ces dimensions ; c'est ce qui est ressorti de nos résultats, à divers moments. Mais l'interconnexion entre le parcours des âges, les générations et le contexte socioculturel, historique et spirituel constitue la dominante de la recherche. Ce point de départ nous permet de situer les existences individuelles dans une temporalité, dans la durée de l'histoire, dans l'espace symbolique des générations, comme source, sens et horizon. »
17. Solange Lefebvre, « Tensions entre les générations », p. 143.

18. Mon compte rendu de ce rapport sur les *baby-boomers* fut publié dans *Recherches sociographiques*, vol. XXXV, n° 2, mai-août 1994, p. 290-293.
19. Cette attitude n'est évidemment pas le seul fait des *baby-boomers*, comme le signale Pascal Bruckner : « Nous souffrons de victimisation, c'est-à-dire : nous exhibons sans retenue nos douleurs et nos malheurs pour revendiquer à qui mieux mieux la qualité d'opprimé et de martyr qui nous permettrait d'obtenir un statut et un traitement privilégiés au sein de la société. » Voir Danielle Laurin, « Pascal Bruckner. Le mélancolique des temps modernes », *Le Devoir*, 31 juillet 1995, p. B1.
20. Louis Cornellier, « Ils délirent, ces jeunes... Leur discours réactionnaire tient de l'ode à la droite ultralibérale », *Le Devoir*, 25 juillet 1995, p. A7.
21. L'illustre cette sortie de Ted Byfield : « Youths need a firm hand as they mature. We're being too soft on this violent generation », *The Financial Post*, 8 juillet 1995, p. 18. En contrepartie, on ne manque évidemment pas de faire l'éloge de ces jeunes qui défient les difficultés actuelles pour parvenir au succès : Bruce Livesey, « The ambition of youth », *The Financial Post*, 12 août 1995, p. 20-21.
22. Cette modération a inspiré, il y a déjà près de dix ans, l'ironie et le cynisme de François Benoît et Philippe Chauveau (*Acceptation globale*, Montréal, Boréal, 1986). Même en ces moments où l'on ne cesse de rappeler combien pénible est la situation des jeunes, il s'en trouve parmi eux qui ne se reconnaissent pas dans le misérabilisme et la victimisation qu'on leur accole souvent sans distinction : « Ce n'est pas vrai que nos aînés ont tout pris sans rien nous laisser. Chaque génération doit se battre contre celles qui sont passées avant elle. » Ce témoignage est tiré d'un dossier (« Avoir 20 ans aujourd'hui ») préparé par Martine Corriveau et publié dans *Le Soleil*, 23 avril 1995, p. B1 (« Une génération à la recherche de ses propres valeurs »), B2 (« À chacun de creuser son sillon »). La critique n'est tout de même pas totalement évacuée.
23. Alain Durocher, « L'initiation comme révélateur et axe de renouvellement », p. 328.
24. Pascal Bruckner, pour le citer à nouveau, va plus loin en parlant d'une tendance générale à l'infantilisme : « ...nous sommes incessamment en quête des avantages de l'enfance perdue, nous rêvons d'être, comme les enfants, irresponsables, légers, insoucians, distraits en permanence ». Extrait de Danielle Laurin, « Pascal Bruckner... ».
25. Alain Durocher, « L'initiation comme révélateur et axe de renouvellement », p. 315. Ainsi surgissent d'autres Hélène Jutras...
26. Jacques Grand'Maison, « Révision et recomposition des valeurs », p. 38.
27. Solange Lefebvre, « Enjeux de transmission », p. 133.
28. Si le niveau de l'offre constitue un indice de l'ampleur de la demande, la progression du nombre de psychologues professionnels recensés au Québec prend bien la mesure de l'observation commune de la mode thérapeutique. Reprenons tout simplement les données rapportées dans *L'actualité* (juillet 1995, p. 76) : « En 1972, on comptait 887 psychologues professionnels au Québec. En 1980, leur nombre est passé à 2397, puis à 4030 en 1987. L'an dernier [1994], ils étaient 5763. Le ratio national est passé d'un psychologue pour 8000 personnes à un pour 1200 ».
29. « Entre les entrevues des années 1980 et les entrevues des années 1990, nous avons noté une différence importante. Dans les plus récentes, [les aînés] se disent très inquiets du sort des générations montantes et se demandent comment ils pourraient faire leur part. Après l'euphorie collective autour de la retraite-loisir des années 1970 et 1980, ils semblent vouloir passer à autre chose. » Solange Lefebvre, « Générations et tournants d'âge », p. 123.

30. Ce fait minoritaire explique partiellement les représentations contradictoires de la situation des aînés qui sont véhiculées : « Constituant la génération globalement la mieux nantie, bénéficiant de conditions de retraite enviables, [les aînés] auraient décroché de leurs responsabilités sociales au profit des voyages, des loisirs, de l'exil en Floride. Mais en même temps, les images publiques de ces générations sont plutôt misérabilistes et catastrophistes ». *Ibid.*, p. 121.
31. Il demeure que, relativement aux autres groupes d'âge, les aînés sont la catégorie de personnes qui a le plus amélioré ses conditions économiques au cours des 15 dernières années. Celles des plus jeunes, par contre, ont connu un net recul, alors que celles du groupe qui se retrouve, *comme groupe*, entre ces deux premières catégories auraient plutôt connu une certaine stabilité. Cette tendance s'étend à l'ensemble de l'Occident, où « les transferts publics favorisent les aînés au détriment des plus jeunes ». Solange Lefebvre, « Tensions entre les générations », p. 152.
32. Se trouvent ainsi projetées des images tout simplement caricaturales, comme récemment dans le film québécois *Eldorado* qui n'a pas mérité que des réactions positives. Pour une réaction critique, voir Roger Lussier, « Montréal, la Babylone aux portes de l'enfer », *Le Devoir*, 16 avril 1995, p. A11.
33. « Certains jeunes semblent croire que la compétition n'est pas très *fair-play*. Les contraintes autoritaires d'hier se seraient transposées dans des jeux de pouvoir plus subtils, dont le corporatisme n'est qu'un exemple. » Solange Lefebvre, « Tensions entre les générations », p. 151.
34. *Ibid.*, p. 147.
35. Notons, par exemple, que le Québec a récemment enlevé à la Colombie-Britannique le premier rang pour la province où l'âge médian est le plus élevé. « En 1994, la moitié de la population du Québec était en effet âgée de plus de 35,3 ans [...] Il y a 20 ans, l'âge médian de la population du Québec atteignait seulement 26,8 ans. » Ces données et d'autres de Statistique Canada sont sommairement présentées dans Joël Bellavance, « C'est au Québec que l'âge médian est le plus élevé », *Le Devoir*, 13 avril 1995, p. A4. Des données du Bureau de la statistique du Québec concernant les tendances de la natalité ne permettent pas d'envisager un redressement de la situation : « Le Bureau de la statistique prévoit que plus du quart des femmes nées au début des années 60 n'auront pas d'enfants. En 1945, tel était le cas pour seulement 10 % des femmes et, en 1955, pour 24 % d'entre elles ». Pour quelques autres données sommaires, voir Lia Lévesque, « La natalité pourrait continuer de baisser au Québec jusqu'en 2005. Le nombre de naissances a encore chuté de 2 % en 1994 », *Le Devoir*, 6 juillet 1995, p. A2.
36. Pour une illustration rapide de ce point de vue, voir Jean Crête, « Les jeunes Canadiens et la politique », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesses et politique*, volume 1 : *Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Paris / Québec, L'Harmattan / Les Presses de l'Université Laval, coll. Sociétés et mutations / coll. Logiques politiques, 1994, p. 205-220.
37. Si, dans le cadre de l'analyse marxiste, on a longtemps cherché les racines du racisme ou de la xénophobie du côté du capitalisme, il est révélateur que l'on commence à s'interroger sur l'influence propre de l'Église. Voir Thierry Hentsch et Jean-Marc Potté, « Les chrétiens, les Canadiens français et les Juifs », *Le Devoir*, 13 juillet 1995 (« 1. L'influence de saint Thomas d'Aquin et de saint Augustin sur la pensée de l'Église », p. A7) et 14 juillet 1995 (« 2. La culpabilité et les remords se sont substitués à la haine », p. A9).
38. *Le défi des générations* (« Présentation »), p. 12.
39. *Idem.*
40. *Le défi des générations* (« Conclusion »), p. 433.

41. Solange Lefebvre, « Tensions entre les générations », p. 153.
42. Lise Baroni, « Le défi du changement dans l'Église », p. 239.
43. J'aborde cette question dans « L'action politique, délibération en contexte », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunes et politique*, volume 2 : *Mouvements et engagements depuis les années trente*, Sainte-Foy (Québec) / Paris, Les Presses de l'Université Laval / L'Harmattan, coll. Sociétés et mutations / coll. Logiques politiques, 1994, p. 41-84.
44. « Bien qu'on dénombre plus de 1700 regroupements de jeunes [du groupe des 20-35 ans] au Québec, engagés dans une foule de domaines, leurs solidarités sont souvent provisoires et atomisées. Et ils sont minoritaires dans les milieux de travail. Il leur manque de plus larges assises pour développer une conscience de génération ». Solange Lefebvre, « Générations et tournants d'âge », p. 108.
45. Jacques Grand'Maison, « Cinq outils d'analyse et de formation », p. 405.
46. Solange Lefebvre, « Solidarités de générations », p. 181.
47. Lise Baroni, « Le défi du changement dans l'Église », p. 241.
48. Jacques Grand'Maison, « Cinq outils d'analyse et de formation », p. 413.
49. Jean-Marc Gauthier, « Une pastorale à refaire à même le monde », p. 194.
50. Pour une brève discussion de ce cas, on peut consulter Édith Deleury et Raymond Hudon, « Politique, morale et droit. Enjeux autour de la reproduction humaine et de l'avortement », *Aquinas*, vol. XXXV, n° 3, septembre-décembre 1992, p. 613-643.
51. Jacques Grand'Maison, « Nouvel intérêt spirituel », p. 47.
52. « Chez le plus grand nombre, il y a une sorte de coexistence entre leur religieux-spirituel personnel, leur culture sécularisée et une affiliation plus ou moins distante à une religion instituée, à l'Église de leur héritage religieux ». *Ibid.*, p. 72.
53. Jacques Grand'Maison, « Cinq outils d'analyse et de formation », p. 386.
54. Jacques Grand'Maison, « Nouvel intérêt spirituel », p. 51.
55. Jean-Marc Gauthier, « Une pastorale à refaire à même le monde », p. 211.
56. *Le défi des générations* (« Conclusion »), p. 436.
57. Jacques Grand'Maison, « Cinq outils d'analyse et de formation », p. 416.
58. *Le défi des générations* (« Conclusion »), p. 445.
59. *Ibid.*, p. 434.
60. « L'Église du Québec, et l'expérience chrétienne dont elle est porteuse, est aujourd'hui confrontée [...] à des seuils critiques : le vieillissement de ses effectifs traditionnels, celui de sa population de pratiquants dominicaux réguliers, la diminution de ses ressources financières, l'indifférence persistante de l'ensemble de la population catholique à ses diverses initiatives de revitalisation des communautés chrétiennes, la distance grandissante avec les jeunes générations ». Jean-Marc Charron, « De la rupture à la communication », p. 217.
61. La désaffection s'est particulièrement accélérée « dans les années 1970, moment où l'indifférence et les défections de toutes sortes atteignent des proportions que personne n'aurait pu prévoir au Québec ». Lise Baroni, « Le défi du changement dans l'Église », p. 267.
62. *Le défi des générations* (« Présentation »), p. 8.
63. Jean-Marc Charron, « De la rupture à la communication », p. 231. André Major (voir Serge Truffaut, « André Major. Le provocateur tranquille », *Le Devoir*, 8 août 1994, p. B1) estime que cette attitude contraint l'intellectuel à se renier

lui-même : « Le problème de l'intellectuel au Québec, c'est que pour être crédible il doit se déguiser, se travestir obligatoirement en citoyen ordinaire pour mieux se conformer à la culture générale. Même chose avec les artistes. Souvent, ils se déshonorent sur la place publique en adoptant le langage-bébé. Ils forcent le trait. C'est le syndrome du *Dis-le dans tes mots, môman va comprendre* ».

64. « S'il est vrai – et comment en douter ? – que le nombre de prêtres actifs diminuera dramatiquement dans les 5 à 10 prochaines années au point de représenter moins de 10 % du personnel pastoral, cela obligera à revoir autrement certaines questions ». Jean-Marc Gauthier, « Une pastorale à refaire à même le monde », p. 214.
65. Il y a quelques années, Gérard Pelletier me racontait les obstacles – dans certains cas, il fallait parler de refus pur et simple – qu'on lui dressait, alors qu'il était permanent à la Jeunesse étudiante catholique (JEC), pour contrer des échanges « privés » avec les jécistes de collèges classiques, en l'absence de représentants officiels des autorités.
66. Pour une illustration de cette dimension, voir Bernard Fournier, « S'engager dans la Jeunesse étudiante catholique dans les années quarante », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesses et politique*, volume 2 : *Mouvements et engagements depuis les années trente*, p. 185-205.
67. Dans l'actuelle période de révision des valeurs où se manifeste vivement le souhait d'un retour « [a]u respect et à la responsabilisation, plusieurs [ajoutent] la formation et l'exercice du "jugement", valeur qui fut plus ou moins éclipsée depuis les années 1960 ». Jacques Grand'Maison, « Révision et recomposition des valeurs », p. 27. Cette requête nous sort de cette logique qui établit « les droits comme fondements premiers et derniers de toutes les valeurs ». *Ibid.*, p. 40.
68. On consultera avec intérêt Gabriel Clément, *Histoire de l'Action catholique au Canada français*, Montréal, Fides, Commission d'étude sur les laïcs et l'Église (deuxième annexe), 1972.
69. « Pourtant, des signes auraient pu nous alerter : la baisse vertigineuse du personnel religieux et la perte d'une jeunesse qui avait manifesté un certain intérêt pour le brouhaha ecclésial. » Lise Baroni, « Le défi du changement dans l'Église », p. 260.
70. *Ibid.*, p. 265 (note 41). Il n'est pas exagéré de parler d'un climat tendu et chargé d'émotivité. J'étais alors président de la JEC, dans un diocèse...
71. On peut consulter le rapport synthèse : Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, *L'Église du Québec : un héritage, un projet*, Montréal, Fides, 1972.
72. « "La Bible, les Évangiles, ils ont tout tripoté ça pour mieux nous régenter, pour nous tenir dans la peur. Ils l'ont refabriqué à leur guise. Moi, ce n'est même plus là que je vais chercher Dieu". Ces propos sont ceux d'une femme qui, épuisée après son sixième enfant, n'a pu prendre des moyens de contraception efficaces parce qu'elle était traumatisée par les menaces d'enfer de son curé et son refus d'absolution au confessionnal. Elle a communiqué à ses filles et petites-filles ce message dévastateur pour l'Église : "L'Église multiplie encore aujourd'hui ses refus à bien des aspirations des femmes modernes. Son aveuglement va lui coûter encore plus cher dans l'avenir". » Jacques Grand'Maison, « Nouvel intérêt spirituel », p. 62.
73. Jean-Marc Gauthier, « Une pastorale à refaire à même le monde », p. 191.
74. Solange Lefebvre, « Générations et tournants d'âge », p. 124.
75. Nicole Laurin-Frenette, « La libération des femmes », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, coll. Études d'histoire du Québec, 1983, p. 381.

76. « La libération des mœurs des années 60 encourage les femmes à parler publiquement, pour la première fois depuis très longtemps, de leur sexualité. » Le Collectif Clio (Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart), *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Les Quinze, éditeur, 1982, p. 476.
77. Solange Lefebvre, « Générations et tournants d'âge », p. 119.
78. Solange Lefebvre, « Tensions entre les générations », p. 150.
79. Lise Baroni, « Le défi du changement dans l'Église », p. 257-258. Concernant la féminisation de l'Église, plusieurs exigeraient sans doute des démonstrations plus convaincantes ! Ce scepticisme se traduit bien, par exemple, dans cette pétition présentée au président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, à la fin de l'été 1994 : « 2000 catholiques à leurs évêques : la recherche sur l'ordination des femmes doit se poursuivre », *Le Devoir*, 25 août 1994, p. A5.
80. Solange Lefebvre, « Générations et tournants d'âge », p. 128.
81. Lise Baroni, « Le défi du changement dans l'Église », p. 256.
82. « ...la société québécoise n'a pas fini de liquider sa colère à l'endroit d'une institution longtemps perçue comme oppressive ». Jean-Marc Charron, « De la rupture à la communication », p. 218. On pourrait en prendre comme preuve les procès menés contre les religieux et leurs communautés, entre autres pour des abus sexuels survenus dans le passé, procès menés autant dans l'imaginaire des téléromans que devant les cours de justice.
83. Jean-Marc Gauthier, « Une pastorale à refaire à même le monde », p. 192.
84. *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, p. 80.
85. Au moment même de la parution de *Humanae Vitae*, je participais à des réunions de l'Action catholique où se trouvaient des membres du clergé. Leur réaction oscillait entre la stupéfaction ou l'incrédulité et un début de colère. Ajouté à la crise de l'Action catholique, l'événement accéléra des remises en question qui aboutirent, dans plusieurs cas, à la décision de quitter la vie religieuse.
86. *Déclaration de l'Épiscopat canadien à propos de l'encyclique Humanae Vitae*, Montréal, Fides, coll. L'Église aux quatre vents, 1968, p. 10.
87. *Que font-elles en politique?*, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 231.
88. Thérèse F. Casgrain, *Une femme chez les hommes*, p. 294.
89. Le thème de la domination sexuelle s'est pour ainsi dire enrichi de celui de la violence faite aux femmes. Cinq ans après la tuerie survenue à l'École polytechnique de Montréal, on rappelait la navrante réalité : Isabelle Paré, « Le massacre des innocents. Plus de 330 femmes ont été assassinées au Québec depuis la tuerie de Poly », *Le Devoir*, 3-4 décembre 1994, p. A1 et A16.
90. Des femmes polonaises m'ont parlé spontanément de l'inviolabilité de leur vie privée par le clergé et l'Église.
91. Pour un compte rendu sommaire, voir Philip Püllella, « Le pape présente les excuses de l'Église aux femmes », *Le Devoir*, 11 juillet 1995, p. A2.
92. Selon Denise Couture (« Le pape demande l'aide des femmes », *Le Devoir*, 31 juillet 1995, p. A6), « [d]es féministes catholiques américaines ont raison de dire qu'il faut lire les textes romains sur la femme avec précaution et en exerçant le soupçon ». Le commentaire de Stéphane Baillargeon (« Jean-Paul II écrit aux femmes », *Le Devoir*, 14 juillet 1995, p. A1) allait dans le même sens.
93. Ce « révisionnisme » ne se révéla pas opportun à des seules fins nationalistes. Il traduit aussi une certaine démythification de cette révolution qui, si

- spectaculaire et rapide ait-elle été, participait d'un mouvement plus large en Occident. Pour une illustration de ces relectures partielles de l'histoire du Québec d'après-guerre, voir Léon Dion, *Québec 1945-2000*, tome II : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 1993.
94. À nouveau, il se révèle éclairant de consulter la merveilleuse petite étude de Léon Dion sur la création du ministère de l'Éducation en 1964 : *Le bill 60 et la société québécoise*, Montréal, Éditions HMH, coll. Aujourd'hui, 1969.
95. Le sens, les sources et la portée de cette crise de l'État-providence méritent évidemment une discussion, mais là n'est pas l'objet des quelques considérations que je veux introduire en guise de conclusion.
96. Solange Lefebvre, « Solidarités de générations », p. 168.
97. *Ibid.*, p. 169.
98. *Idem.*
99. Même à la suite d'un déclin très marqué, l'Église mérite encore, relativement à l'ensemble des institutions, un « haut degré de confiance [...] malgré qu'une partie importante de la population se soit éloignée considérablement de la pratique religieuse et qu'elle ait pris ses distances vis-à-vis plusieurs préceptes moraux de l'Église catholique, notamment ceux relatifs à la contraception, à l'avortement et au divorce ». Jean-Paul Baillargeon, « Confiance dans les institutions », dans Simon Langlois et al., *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 405.
100. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), à tout le moins, a exprimé cette préoccupation de la nécessaire « reconstruction des solidarités internes » en pensant précisément aux jeunes et aux personnes à statut précaire. Voir Claude Turcotte, « Le défi de la solidarité entre les générations », *Le Devoir*, 22 janvier 1996, p. B2.

Références bibliographiques

- CHARRON, Jean-Marc et Jean-Marc GAUTHIER (dir.) (1994). *Entre l'arbre et l'écorce. Un monde pastoral en tension*. Montréal : Fides, Cahiers d'études pastorales.
- GRAND'MAISON, Jacques, Lise BARONI et Jean-Marc GAUTHIER (dir.) (1995). *Le défi des générations. Enjeux sociaux et religieux du Québec d'aujourd'hui*. Montréal : Fides, Cahiers d'études pastorales.
- GRAND'MAISON, Jacques et Solange LEFEBVRE (dir.) (1994). *La part des aînés*. Montréal : Fides, Cahiers d'études pastorales.
- GRAND'MAISON, Jacques et Solange LEFEBVRE (dir.) (1993). *Une génération bouc émissaire. Enquête sur les baby-boomers*. Montréal : Fides, Cahiers d'études pastorales.
- GRAND'MAISON, Jacques (dir.) (1992). *Vers un nouveau conflit de générations. Profils sociaux et religieux des 20-35 ans*. Montréal : Fides, Cahiers d'études pastorales.
- GRAND'MAISON, Jacques (dir.) (1992). *Le drame spirituel des adolescents. Profils sociaux et religieux*. Montréal : Fides, Cahiers d'études pastorales.

